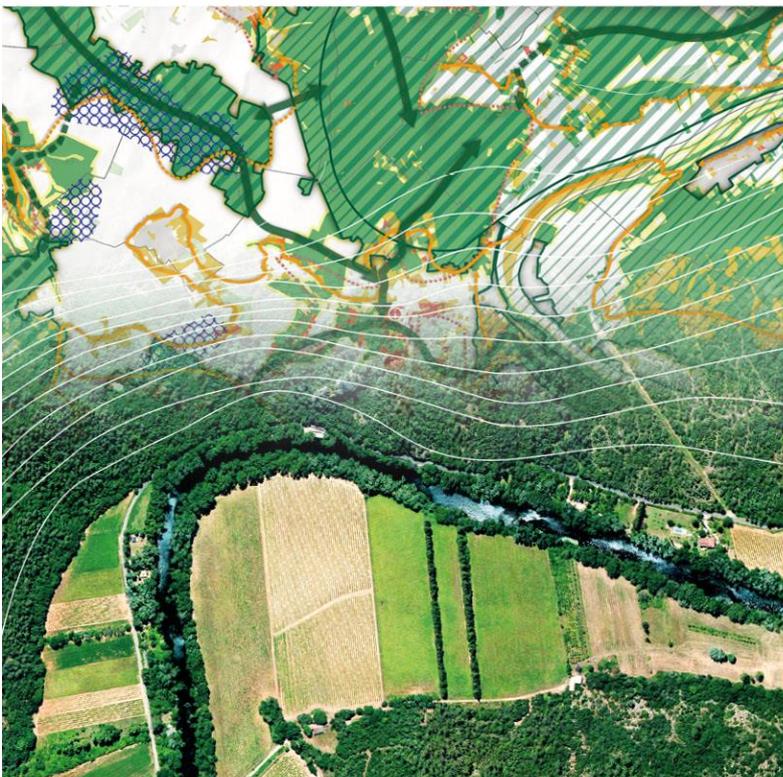


- Domaine des Bormettes / Secteur Restanques



ANNEXES OBLIGATOIRES A LA DEMANDE
D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

SOMMAIRE

1.	Annexe 1 : Plan de situation	3
2.	Annexe 2 : Photographie du site.....	4
3.	Annexe 3 : Plan du projet.....	6
4.	Annexe 4 : Occupation du sol	8
5.	Annexe 5 : Proximité aux sites Natura 2000	9

1. ANNEXE 1 : PLAN DE SITUATION

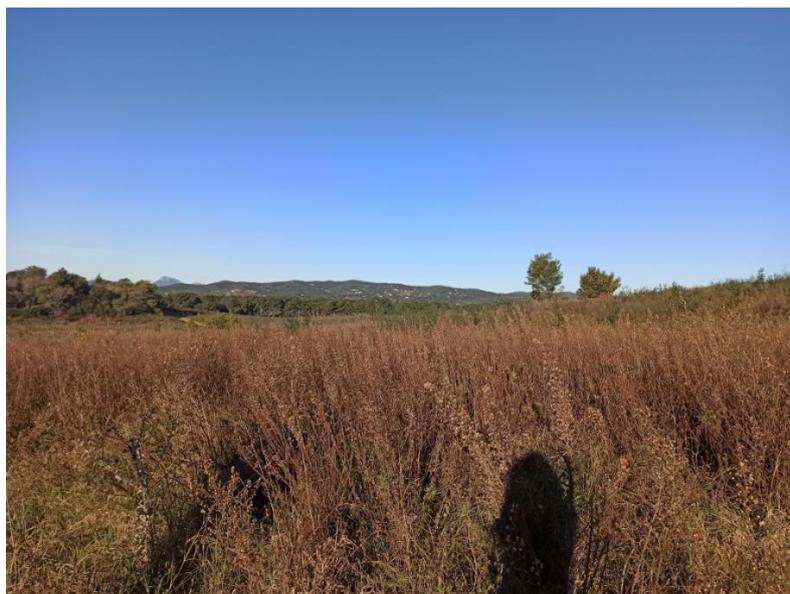


Localisation du projet



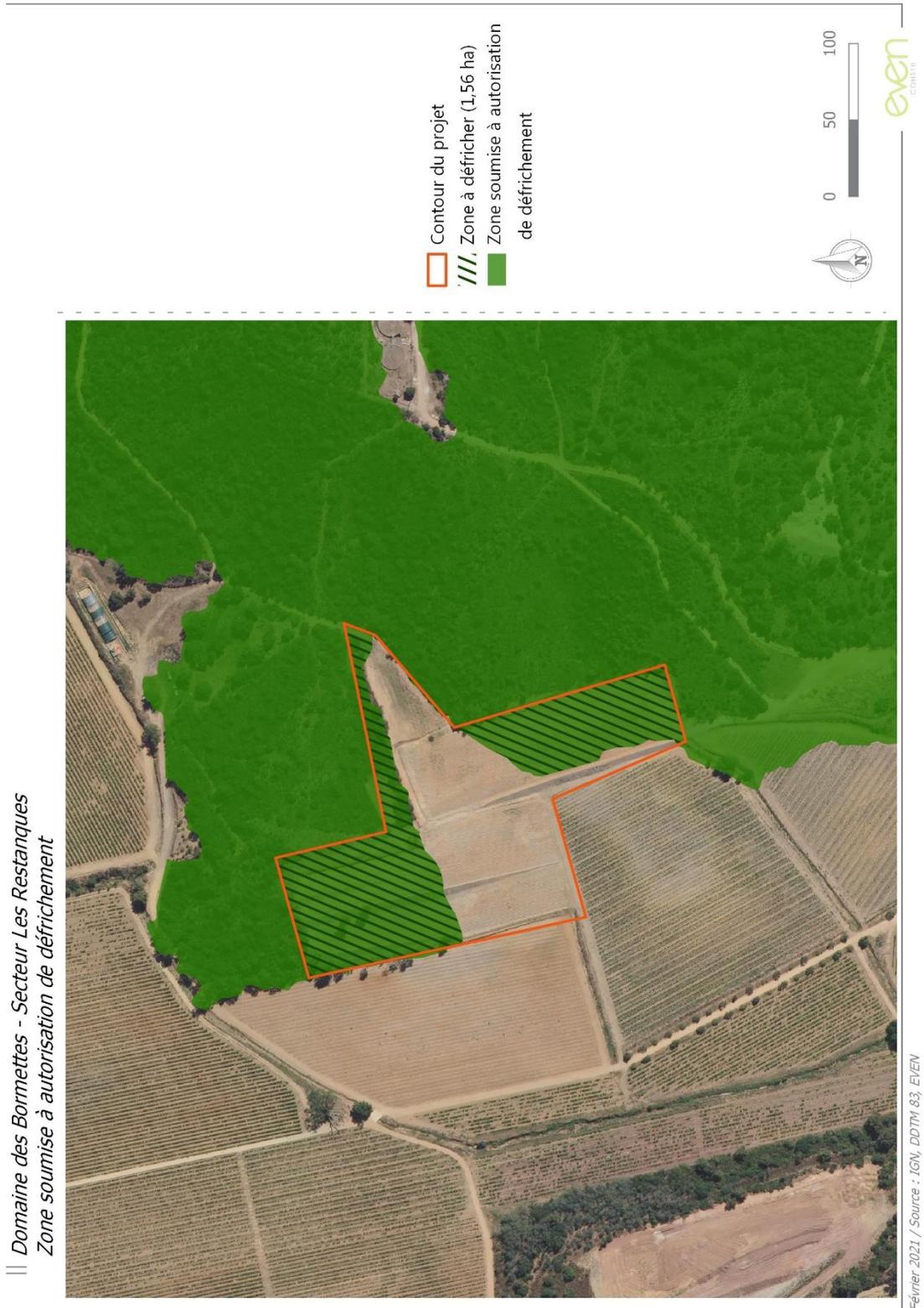
2. ANNEXE 2 : PHOTOGRAPHIE DU SITE





3. ANNEXE 3 : PLAN DU PROJET

Espace faisant l'objet de demande d'autorisation de défrichement.



Le projet ne présente pas de plan de masse au regard de la destination agricole du terrain. Un plan paysager a été effectué.

INSERTION PAYSAGERE
Prise de vue du secteur Les Restanques

Densification de la lisière du bosquet

Plantation de vignes

Végétation couvre sol déjà existante
Densification strate arborée

Densification de la lisière du bosquet



Les abords de la parcelle devront rester le plus végétalisés possible et le caractère naturel du site devra être renforcé. Les haies et talus devront être paysagés et plantés d'essences méditerranéennes identiques à celles déjà présentes sur site afin de densifier la végétation sauvage qui a déjà repris ses droits sur ces deux secteurs d'études.

Plantation de vignes

Végétalisation du talus

Végétalisation du talus

Végétalisation du talus

Végétation couvre sol déjà existante
Densification strate arborée



pistacia lentiscus



cistus marseillensis

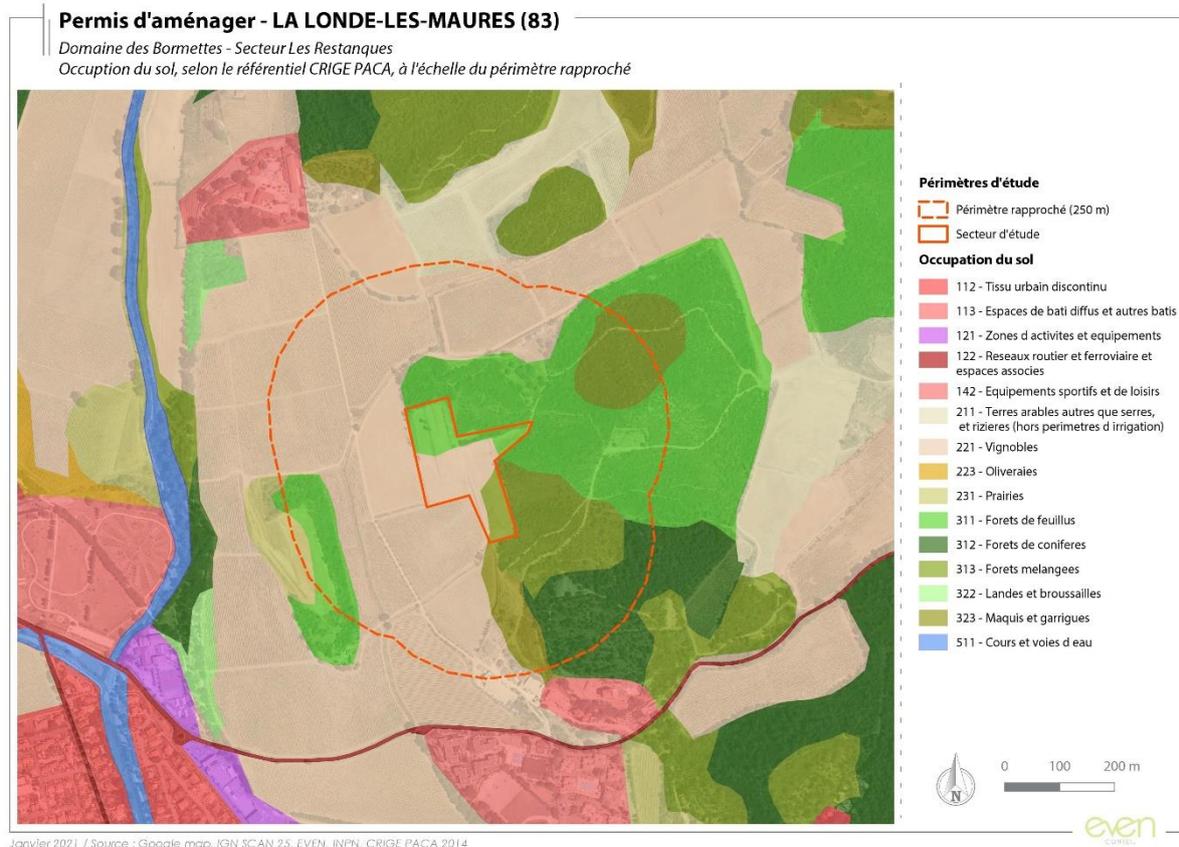


spartium junceum

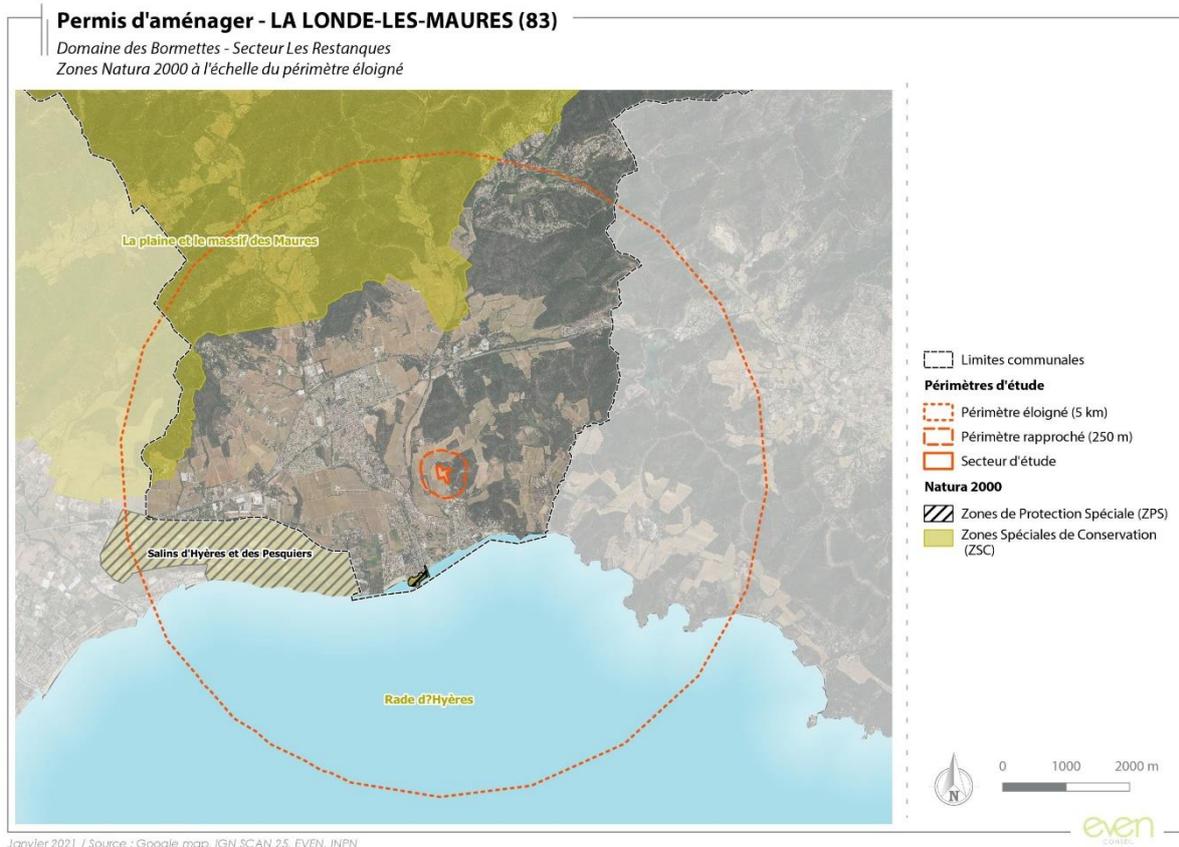


quercus ilex

4. ANNEXE 4 : OCCUPATION DU SOL



5. ANNEXE 5 : PROXIMITE AUX SITES NATURA 2000



Le secteur d'étude n'est situé ni dans une ZPS, ni dans une ZSC. Néanmoins, deux ZSC et une ZPS sont situées dans le périmètre éloigné.